

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

N° 23T265

## ARRÊTÉ DU MAIRE

**DOMAINE : 8.3 Voirie**

**OBJET : Travaux de remplacement du réseau d'assainissement cassé**

**Avenue Roland Corrao**

**HORS SECTEUR PNRQAD**

**A compter du 02/10/2023 jusqu'au 17/11/2023**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,

Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **RTP Mr Chastin Lionel, Avenue de la ROCHE FOURCADE – 13400 AUBAGNE** pour le compte de : **METROPOLE DEAP**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

### ARRÊTE

**Article 1 :** Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

**Article 2 :** Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

**Article 3 :** L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **27 SEP. 2023**

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*

Le Maire,  
Eric Le Dissès





# ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 27 SEP. 2023

## LOCALISATION DE LA DEMANDE

**Avenue Roland CORRAO**

### PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... R.T.P Mr Chastin Lionel

Adresse Avenue de la ROCHE FOURCADE 13400 AUBAGNE

Tél./FAX

Mail [chastin.rtp@gmail.com](mailto:chastin.rtp@gmail.com)

**06 42 29 58 43**

**POUR LE COMPTE DE**

**Métropole DEAP**

### DATES ET DUREE DES TRAVAUX

DU 02/10/2023 AU 17/11/2023

Durée des travaux: 40 JOURS

### NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Remplacement du reseau d'assainissement cassé

#### Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui  Non

DAET

400m Longueur Tranchées

TRAVAUX DE NUIT

Voirie moins de 3 ans

STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

30 KM/h

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

DANGER

ALTERNAT MANUEL TRICOLORE  
si besoin

CHAUSSEE RETRECIE

ROUTE BARREE AVEC DEVIATION  
Voir plan de circulation ou délestage

TRAVAUX 1/2 chaussée

Passage VL

CONES DE SIGNALISATION

PROTECTION DES PIETONS

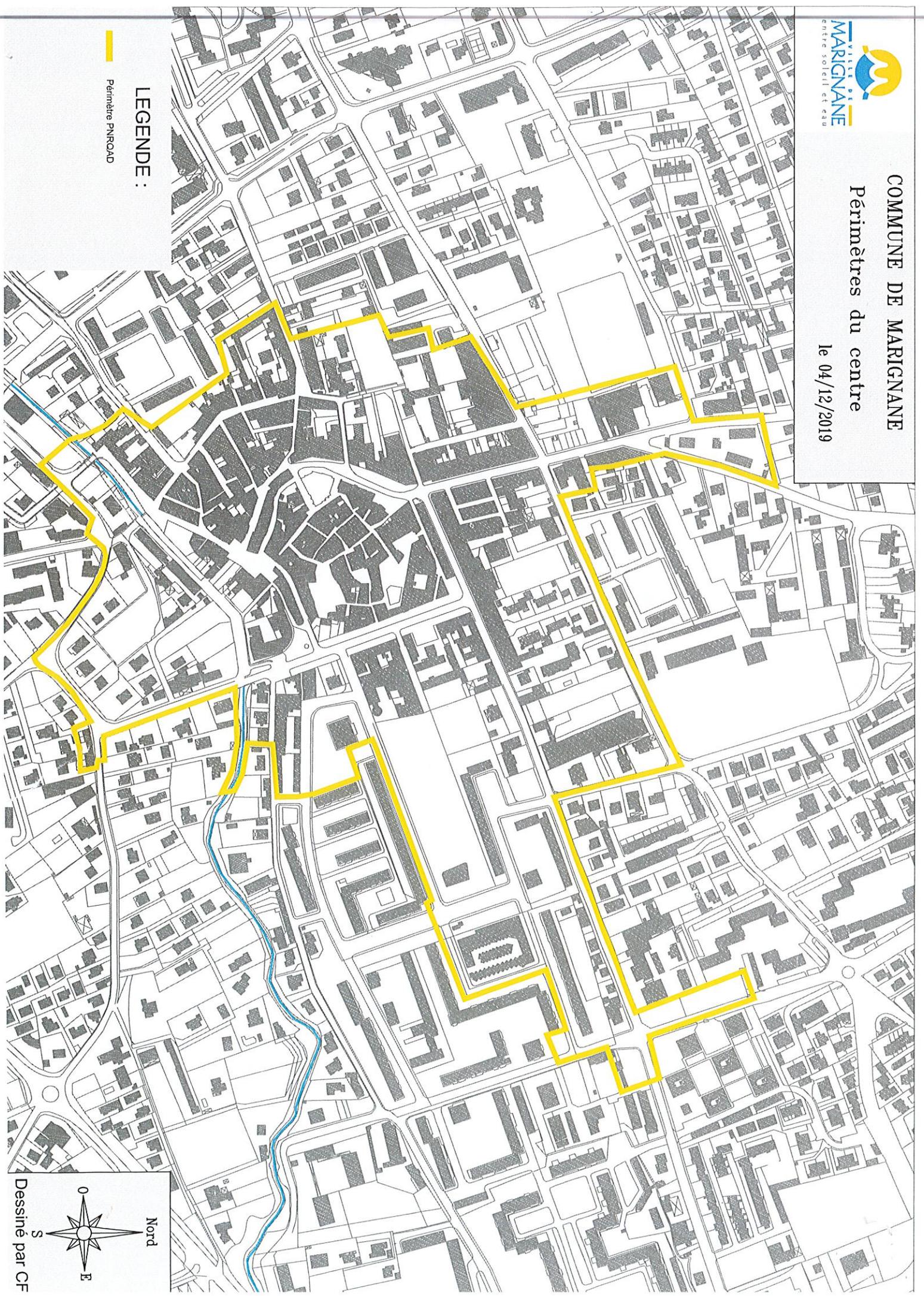
BALISAGE DU CHANTIER

INSTALLATION NACELLE

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

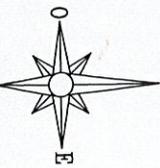
AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

**COMMUNE DE MARNAGNANE**  
Périmètres du centre  
le 04/12/2019



—  
Périmètre PNRoad

LEGENDE :



Nord  
S  
E  
O

Dessiné par CF